

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

préalable au déclassement de la voie dénommée « ancien chemin de Jonquières » cadastrée sous le numéro AH 604, sur le territoire de la commune de Manduel.

Par arrêté communautaire n°117 du 21/05/ 2026, une enquête publique dans le cadre de l'aménagement de la zone MAGNA PORTA, est ouverte à la mairie de Manduel – service urbanisme- Mairie annexe 15 cours Jean Jaurès – 30129 MANDUEL, **durant 15 jours consécutifs, du lundi 15 juin 2026 à 8h30 au vendredi 3 juillet 2026 inclus à 16h00.**

Cette enquête publique est préalable au déclassement de la voie dénommée « ancien chemin de Jonquières » cadastrée sous le numéro AH 604, en vue de sa cession à la SPL AGATE dans le cadre de sa mission d'aménagement du secteur MAGNA PORTA.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une délibération portant désaffectation et déclassement de l'ancien chemin de Jonquières cadastré AH 604 et autorisation à signer l'acte de cession de cette parcelle.

Monsieur Michel MAHIEUX, Ingénieur de la fonction publique territoriale, en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le président de Nîmes Métropole.

La mairie de Manduel – service urbanisme – mairie annexe 15 cours Jean Jaurès – 30129 Manduel est désignée comme siège de l'enquête publique.

Les pièces du dossier soumis à enquête ainsi que le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, à la mairie de de Manduel – service urbanisme – mairie annexe 15 cours Jean Jaurès – 30129 Manduel, où ils pourront être consultés du lundi au vendredi inclus, de 8 heures 30 à 12 heures 00.

Le public pourra également consulter les pièces du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique sur le site internet de Nîmes Métropole disponible à l'adresse : [Nîmes Métropole: Vie citoyenne](#)

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront-être, par toute personne intéressée, soit :

1) consignées sur le registre d'enquête publique, au format papier, constitué de feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouvert à cet effet, en mairie de Manduel Service urbanisme, mairie annexe - 15 cours Jean Jaurès : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

2) adressées par correspondance, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur sur le projet de déclassement de l'ancien chemin de Jonquières, domicilié à la mairie de Manduel- service Urbanisme – Mairie annexe 15 cours Jean Jaurès – 30129 Manduel.

4) Adressées par courrier électronique à l'adresse mail suivante : foncier@nimes-metropole.fr

5) Communiquées, par voie écrite ou orale, au commissaire enquêteur, qui recevra personnellement le public à l'occasion des permanences qui seront tenues à la mairie de Manduel- service Urbanisme – Mairie annexe 15 cours Jean Jaurès – 30129 Manduel, aux jours et heures suivants :

- le lundi 15 juin 2026, de 9 heures à 12 heures (jour de l'ouverture de l'enquête) ;
- le vendredi 3 juillet 2026, de 13 heures 30 à 16 heures (jour de la clôture de l'enquête).

Le présent avis sera affiché au siège de Nîmes Métropole et en mairie de Manduel. Il sera également publié sur le site internet de Nîmes Métropole et de la mairie de Manduel.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête à la mairie de Manduel ainsi qu'à Nîmes Métropole – Service Immobilier, 3 rue du Colisée, 30947 Nîmes cedex 9.